



HAL
open science

Intégrer une Ecole normale supérieure... et après?

Pierre Bataille

► **To cite this version:**

Pierre Bataille. Intégrer une Ecole normale supérieure... et après? . Formation Emploi. Revue française de sciences sociales, 2015, 129, pp.65-86. hal-01861242

HAL Id: hal-01861242

<https://hal.science/hal-01861242>

Submitted on 24 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/279952894>

Intégrer une Ecole normale supérieure... et après?

Article in *Formation Emploi* · January 2015

CITATIONS

0

READS

27

1 author:



Pierre Bataille

University of Lausanne

20 PUBLICATIONS **10** CITATIONS

[SEE PROFILE](#)

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



GARCIA Project [View project](#)



Musicians LIVES [View project](#)

Pierre Bataille

Intégrer une Ecole normale supérieure... et après ?

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Pierre Bataille, « Intégrer une Ecole normale supérieure... et après ? », *Formation emploi* [En ligne], 129 | Janvier-Mars 2015, mis en ligne le 01 mars 2017, consulté le 01 avril 2015. URL : <http://formationemploi.revues.org/4366>

Éditeur : La documentation française

<http://formationemploi.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://formationemploi.revues.org/4366>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Cet article a été téléchargé sur le portail Cairn (<http://www.cairn.info>).



Distribution électronique Cairn pour La documentation française et pour Revues.org (Centre pour l'édition électronique ouverte)

© Tous droits réservés

Intégrer une Ecole normale supérieure... et après ?¹

PIERRE BATAILLE

*Sociologue, post-doctorant FNS (Fonds National Suisse de la recherche scientifique)
à l'université de Lausanne et au Pôle de Recherche National LIVES,
membre du LabSo (Laboratoire de Sociologie).*

Résumé

■ Intégrer une Ecole normale supérieure... et après ?

Dans le débat public et scientifique sur la démocratisation des élites françaises, les inégalités d'accès aux filières scolaires prestigieuses focalisent souvent l'attention. On sait peu de choses sur les inégalités qui structurent les parcours professionnels des élèves une fois qu'ils ont intégré ces établissements prestigieux. À partir de l'analyse du cas des Ecoles normales supérieures (ENS), cet article formule des propositions conceptuelles et méthodologiques pour que soit prise en compte la manière dont se recomposent certaines inégalités de devenir professionnels (en particulier en fonction du sexe et de l'origine sociale).

Mots clés :

Grande école, classe supérieure, inégalités, cheminement professionnel, transition professionnelle, division sexuelle de la formation, origine sociale

Abstract

■ Enter an Ecole normale supérieure... and then what?

French public and scientific debates about the « democratization » of French elites often focus on the inequalities of access to the most prestigious institutions of the French school system (“Grandes Ecoles”). Little is known about the professional careers of the alumni of such institutions – and about the inequalities that structure these careers after leaving the institutions. Based on the analysis of the case of the “Ecoles Normales Supérieures” (ENS), this article shows that, according to specific categories of inequality, such as social origin and gender, ENS graduates actually adopt a diverse range of

1. Je remercie Nicky Le Feuvre, Hannah Klaas, ainsi que les relecteur-ice-s de la revue *Formation Emploi* pour leurs précieux conseils suite aux lectures des premières versions de cet article. Cet article est issu d'une thèse soutenue en novembre 2014 à l'université de Lausanne, et menée au sein du Pôle de recherche national (PRN) LIVES (Surmonter la vulnérabilité : perspective du parcours de vie) financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.

professional careers. It also suggests some methodological and conceptual perspectives to better account these kinds of inequalities.

Keywords:

Elite school, upper class, inequalities, occupational paths, career transition, sexual division of training, social origin

Journal of Economic Literature : J 29

Traduction : *Auteur*

En France, le débat sur la démocratisation des élites et la « panne » de l'« ascenseur social » se polarise autour de la question de l'accès aux grandes écoles. Et pour cause, c'est dans les quelques 5 % d'une classe d'âge qui composent le petit groupe d'étudiant·e·s issu·e·s des prestigieuses filières sélectives de l'enseignement supérieur français, sur-sélectionnés scolairement et socialement, que se recrute la majeure partie des élites économiques, politiques et académiques françaises (Beaud et Convert, 2010 ; Denord et *al.*, 2011).

Largement informée par ces constats récurrents, l'analyse des inégalités d'accès aux grandes écoles est généralement la seule focale mobilisée par les sociologues pour étudier les lauréat·e·s des concours d'entrée de ces établissements sélectifs. Elle laisse ainsi dans l'ombre la recomposition des inégalités sociales, une fois franchi le seuil de ces prestigieuses institutions, comme si l'accès à ces écoles garantissait à tout·e·s ses élèves un itinéraire rectiligne et uniforme vers les plus hauts échelons de la hiérarchie socio-professionnelle. Nous nous attacherons ici à questionner ce présupposé et à proposer une modélisation à même de rendre compte de la recomposition de certaines inégalités dans les parcours professionnels des ancien·ne·s. élèves.

Dans un premier temps, nous expliciterons la spécificité de notre approche « procesuelle » ainsi que ses implications méthodologiques. Nous présenterons également les spécificités du cas sur lequel se portera notre analyse, celui des ancien·ne·s élèves des Ecoles normales supérieures (ENS) de Fontenay-aux-Roses, Saint-Cloud et Lyon. Notre deuxième partie sera consacrée à une explicitation des modèles statistiques utilisés. Et enfin, nous présenterons les résultats et les conclusions que nous en tirons. Nous montrerons que d'importantes inégalités se recomposent une fois franchies les portes de l'école. Ces inégalités résultent de dynamiques liées au déroulement de la formation en aval du concours et aussi à la vie privée qui sont largement marquées par l'origine sociale et le genre.

1 | L'intégration d'une grande école comme séquence du parcours de vie

Penser l'intégration d'une grande école comme une étape du « parcours de vie » des élèves ne va pas de soi, comme le montre une rapide revue de littérature sociologique disponible sur cette question. Par ailleurs, rappelons que, parmi les grandes écoles, le devenir des ancien-ne-s élèves n'est pas soumis aux mêmes mécanismes institutionnels ; les Ecoles normales supérieures apparaissent, de ce point de vue, un « cas d'école » particulièrement intéressant dans la perspective de l'analyse proposée. Enfin, l'approche processuelle que nous proposons d'adopter nécessite également de se doter d'outils statistiques appropriés qu'il s'agira également d'explicitier.

1.1 Une étape du parcours de vie

Certaines recherches se sont intéressées à l'articulation entre formation et devenir professionnel chez les ancien-ne-s élèves des grandes écoles sur le plus ou moins long terme (Bauer et *al.*, 1997 ; Chatzis et Ribeill, 2005 ; Lambert, 2010 ; Lazuech, 2000 ; Marry, 2004) ; cependant, la majorité des travaux sociologiques sur les grandes écoles et leur public se focalise généralement sur les conditions sociales d'intégration de ces cursus sélectifs. Plus précisément, ces recherches sociologiques oscillent généralement entre deux pôles : celui de la « reproduction des élites » et celui de la « production » des élites. Parlant de « *reproduction* », elles pointent le poids de l'héritage sociale et sa relative inertie face au changement (Albouy et Wanecq, 2003 ; Bourdieu, 1989). Parlant de « *production* », elles soulignent la force de coercition du système de formation-sélection des élites françaises sur les étudiants qui le fréquentent, et la manière dont il contribue à leur inculquer des schèmes de pensée et d'action relativement semblables (Darmon, 2013 ; Eymeri, 2001 ; Oger, 2008).

A l'analyse, il apparaît que ces deux perspectives s'appuient sur la même idée : la sélection scolaire informe la sélection professionnelle et la (re)production des inégalités. Néanmoins, à l'aune de la prise en compte de deux des principales métamorphoses qui se sont produites ces vingt dernières années dans le champ des grandes écoles et du recrutement de ces établissements, on peut en partie questionner ce présupposé.

Premièrement, les recherches menées sur les grandes écoles françaises – et les élites françaises en général – montrent que, depuis les années 1980, il y a une baisse tendancielle de la composante purement « scolaire » dans la sélection des futures élites nationales. Selon P. Bourdieu, on peut ainsi relever, à partir des années 1970 jusqu'à aujourd'hui, une sorte de « *déclin structural des institutions les plus autonomes* » du champ des grandes écoles (notamment les ENS, voire l'Ecole Polytechnique) au profit des écoles de gestion ou d'institutions plus sélectives socialement mais moins sélectives scolairement que sont Sciences-Po, l'École Nationale d'Administration (ENA) ou l'Ecole des Hautes Etudes

Commerciales (HEC) (Bourdieu, 1989, p. 325). Ainsi, depuis les années 1980, si être un bon élève reste une condition nécessaire pour accéder aux grandes écoles, elle se révèle être, de plus en plus, une condition non suffisante pour accéder aux plus hautes responsabilités. D'autres critères, comme le fait de posséder une expérience de formation internationale et cosmopolite par exemple (Saint-Martin (de), 2005), constituent désormais également d'importants prérequis pour accéder aux fractions dominantes de l'espace social.

Deuxièmement, la prise en compte de la féminisation croissante des filières scolaires d'élite invite également à questionner les présupposés des schémas interprétatifs de la « production » et de la « reproduction » des élites. En effet, l'analyse des taux de féminisation des grandes écoles, depuis les années 1970 jusqu'à aujourd'hui, révèle une présence croissante d'étudiantes dans les rangs des diplômé-e-s de ces écoles, avec néanmoins d'importantes variations suivant les domaines disciplinaires (Marry, 2004). Cette forte féminisation pointe ici, d'une part, que l'on ne saurait réduire la sélection opérée par les concours d'entrée à une opération de « reproduction », tant il semble que les étudiantes, aidées par leurs parents, ont investi cet espace de l'enseignement supérieur qui leur était jusqu'alors fermé (Ferrand et al., 1999). D'autre part, que les quelques enquêtes menées sur les carrières professionnelles des diplômées révèlent que les femmes ayant obtenu un titre de grande école connaissent, pour une grande partie d'entre elles, des carrières relativement moins prestigieuses et moins rapides que leurs homologues masculins, dans des domaines relativement différents (Bauer et al., 1994 ; Marry, 2004). Et l'analyse comparée des devenirs professionnels des ancien-ne-s élèves sous l'angle du genre de révéler que, malgré leur caractère fortement homogénéisant, la formation et la sélection au sein du système des grandes écoles et des CPGE ne « produisent » pas nécessairement les mêmes itinéraires professionnels pour toutes et pour tous.

Ces deux importantes métamorphoses appellent à reconsidérer le possible impact de l'intégration d'une institution scolaire d'élite en France. Elles incitent à s'intéresser à l'articulation entre les segments des parcours des élèves en aval et en amont de l'intégration d'une grande école, davantage que ne le permettent les cadres d'analyse de la « production » et de la « reproduction ».

L'analyse qui suit propose quelques outils aptes à prendre en compte ces métamorphoses et à éclairer les logiques structurant cet aspect méconnu des parcours des élites scolaires françaises. Pour ce faire, il s'agira de conceptualiser l'intégration d'une grande école non pas comme la « ligne d'arrivée » de la compétition scolaire – comme nous y invitent les analyses en termes de « production » ou de « reproduction » – mais plutôt comme un lieu de passage où se croisent des itinéraires aux logiques diverses. Et notre démarche de suivre la piste analytique suggérée par l'hypothèse suivante : l'intégration et la scolarité au sein de ces établissements d'élite constituent une étape du parcours de vie des élèves qui accèdent à ces établissements ; étape qu'il s'agit de mettre en perspective avec d'autres événements antérieurs et surtout ultérieurs jalonnant ce parcours.

1.2 Un cas d'école : le devenir professionnel des normalien-ne-s

Pour approfondir empiriquement ces réflexions, l'analyse du devenir professionnel des ancien-ne-s élèves des Écoles normales supérieures (ENS) constitue un exemple particulièrement intéressant, et ceci à trois titres.

Premièrement, comparés à d'autres ancien-ne-s élèves (les énarques et les polytechnicien-ne-s notamment), les devenirs professionnels des normalien-ne-s sont assez peu connus dans le détail, les principales études sur ce sujet étant relativement anciennes (Barbé et Luc, 1982 ; Bourdieu, 1989 ; Sirinelli, 1988). Et bien qu'elles permettent de proposer des éléments d'analyse intéressants, les quelques recherches plus récentes sur le sujet sont parcellaires (Baudelot et *al.*, 2005 ; Pavis, 2013).

Deuxièmement, afin d'analyser l'articulation entre sélection/formation et devenir professionnel des ancien-ne-s élèves de grandes écoles, certaines spécificités institutionnelles des ENS en font un cas relativement intéressant à traiter. Entre les différentes grandes écoles françaises, la question des devenirs professionnels des ancien-ne-s élèves ne se pose pas de la même manière, en particulier selon qu'il existe ou non un concours de sortie. D'un côté, certaines écoles comme L'ENA ou Polytechnique, parangons de l'idéal « méritocratique » au cœur du système français d'éducation, organisent un concours de sortie dont les résultats contribuent fortement à structurer l'itinéraire de leurs élèves en aval de leur passage par l'école. D'un autre côté, on trouve certaines grandes écoles moins directement liées à l'État et à la fonction publique – comme Sciences-Po, mais surtout les écoles de commerce – où le lien entre les sélections opérées durant la période de scolarisation et le devenir professionnel des ancien-ne-s élèves est moins visible et/ou moins institutionnalisé.

Dans le continuum que dessine l'opposition entre ces deux ensembles d'écoles, les ENS occupent une position intermédiaire. Elles sont intrinsèquement liées à la fonction publique, du fait de leur vocation première de formation initiale et continue des futur-e-s cadres de l'enseignement public. De fait, à l'instar des énarques et des polytechnicien-ne-s, leurs élèves sont « fonctionnaires stagiaires ». Ils reçoivent donc un salaire de l'État durant leurs années d'études, contre l'engagement de travailler durant les dix premières années de leur vie active dans le giron de la fonction publique. Pour autant, les ENS n'ont pas de « concours de sortie » à proprement parler². Cette situation intermédiaire rend les devenirs professionnels des normalien-ne-s particulièrement intéressants à étudier. Puisqu'il s'agit de saisir l'impact de la réussite au concours d'entrée d'une grande école sur le long terme,

2. Si le concours de l'Agrégation, qui ouvre la voie à des carrières dans l'enseignement secondaire et les classes préparatoires peut, à certains égards, faire figure de concours de sortie, il faut néanmoins rappeler qu'il n'est pas réservé aux seul-e-s normalien-ne-s. Par ailleurs, ce concours ne permet pas d'accéder directement à des postes d'un niveau de rendement économique et symbolique semblable à celui vers lesquels sont propulsé-e-s les énarques ou les polytechnicien-ne-s. Enfin, ajoutons que les normalien-ne-s ne sont aujourd'hui plus obligé-e-s de présenter le concours de l'Agrégation.

ces devenir sont à la fois fortement informés d'une logique méritocratique et modelés par des stratégies de placement scolaire plus individualisées.

Troisièmement, dans le champ des grandes écoles françaises, les ENS se distinguent par leur mode de sélection particulièrement scolaire et par leur importante féminisation. Elles sont donc au cœur des deux métamorphoses subies par ces établissements depuis les années 1980 (Saint-Martin (de), 2005). Nous avancerons donc nos propositions « processuelles » à l'aune de cet exemple.

Encadré 1 : Méthodologie d'enquête

Les données sont tirées d'une enquête par questionnaire, entre février 2008 et mars 2009, auprès des ancien-ne-s élèves des Ecoles normales supérieures de Fontenay, Saint-Cloud et Lyon, issu-e-s des promotions de 1981 à 1987. Notons que ce choix, à la base dicté par un accès au terrain privilégié (*), présente l'avantage de mettre en lumière des normalien-ne-s aux origines sociales et aux devenir professionnels plus « ordinaires » que le groupe très réduit des seuls élèves de la rue d'Ulm. Avec 418 répondant-e-s parmi les 1 453 individus composant les promotions concernées, l'enquête a permis de constituer un échantillon représentatif de la population initiale, tant sous l'angle de l'origine sociale, du sexe, que de la discipline de spécialisation. Dans aucun des trois cas, les différences entre notre échantillon et la population ne sont significatives au seuil de 10 %. Les données du questionnaire ont permis de recueillir des informations sur l'origine sociale, le parcours scolaire et professionnel des ancien-ne-s élèves ainsi que sur leur condition de vie au moment de l'enquête, une vingtaine d'années après leur sortie de l'école.

(*) : Cette enquête, effectuée en collaboration avec Herilalaina Rakoto-Raharimanana, maître de conférence en sociologie à l'université Lyon 1, s'inscrivait dans le cadre d'une recherche financée par la région Rhône-Alpes, avec l'aval de la direction des deux ENS lyonnaises (ENS de Lyon et ENS LSH) et sous la direction d'une ancienne élève de ces écoles – soit autant de facteurs garants d'une légitimité de notre démarche aux yeux de nos enquêté-e-s et d'un nombre significatif de retours de nos questionnaires.

2 | Modéliser des processus pour analyser les parcours post-ENS

Pour explorer la piste d'analyse processuelle des itinéraires post-école des normalien-ne-s, nous disposons d'informations sur trois ensembles d'éléments de ces parcours : le point de départ, quelques points de passage et le point d'arrivée. A partir de ces informations, nous avons essayé, grâce à des modèles logistiques multinomiaux non ordonnés, de modéliser l'incidence de différentes variables « indépendantes » sur une variable « dépendante », soit ici la profession occupée au moment de l'enquête.

Afin de mettre en lumière le caractère processuel de la construction des inégalités dans les parcours de formation et les carrières professionnelles de nos enquêté-e-s, nous avons

opté pour un mode de présentation « séquentiel » des résultats issus de nos régressions (Desjardins, 2005). Il s'agira donc, en premier lieu, de construire un modèle de base calculant l'incidence relative de certaines variables « archéologiques » (l'origine sociale et le genre)(Coninck (de) et Godard, 1990) sur le devenir professionnel de nos enquêté-e-s. Ensuite, on rajoutera progressivement à ce modèle initial différents autres groupes de variables (relatives au parcours de formation et à la socialisation conjugale notamment). Il s'agira ainsi, en second lieu, de saisir comment les événements opérant dans ces segments ultérieurs du parcours de vie de nos enquêté-e-s s'articulent avec les causes « archéologiques » initialement repérées.

2.1 Les parcours professionnels des normalien-ne-s comme variable dépendante

La variable dépendante de notre modèle logistique multinomial sera la profession occupée au moment de l'enquête.

Tableau 1. Le devenir professionnel des normalien-ne-s en fonction de la filière (% colonne) (*)

Typologie des devenirs professionnels		Profession au moment de l'enquête	Filières Littéraires	Filières Scientifiques	Total	Total (typo)
« Voie Royale »	« Sommets » de la Voie Royale (SVR)	Professeur-e des Universités (PU) & Direct-eur-ric-e de Recherche (DR)	18,7	27,5	23,0	23,0
	Niveaux intermédiaires (VR)	Maîtres-se de Conférence (MCF) & Chargé-e de Recherche (CR)	38,3	17,6	28,2	49,9
		Professeur-e agrégé-e dans l'enseignement supérieur (PRAG)	2,8	6,4	4,5	
		Professeur-e en classe préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	7,9	27,0	17,2	
« Routes secondaires » (RS)		Professeur-e secondaire	15,0	12,3	13,6	13,6
« Déviations » (DEV)		Autre Prof. Intel. Sup.	15,4	8,3	12,0	12,0
« Sorties de route »		Sans profession	1,9	1,0	1,4	1,4
Total (effectifs)			214	204	418	

(*) : Pour ce tableau et tous les suivants, les données utilisées sont celles recueillies grâce à notre questionnaire.

Lecture : 11,8 % des anciens et anciennes élèves interrogé-e-s exerçaient, au moment de l'enquête, une profession supérieure hors du domaine de l'enseignement.

Source : Enquête ENS, P. Bataille.

Les tris à plat de cette variable révèlent, sans réelle surprise, que les normalien-ne-s s'orientent massivement vers la recherche et l'enseignement à la sortie de l'école, conformément à la mission de formation des ENS (**Tableau 1**). À partir d'une analyse plus fine, on peut néanmoins établir une typologie des parcours professionnels des anciens et anciennes élèves des ENS en question. On distingue ainsi quatre grands types de parcours professionnels :

1- Les parcours qui se maintiennent sur la « voie royale », c'est-à-dire dans l'enseignement post-bac et l'enseignement supérieur ou la recherche, qu'ils ou elles aient atteint les « sommets » de ces espaces professionnels ou qu'ils ou qu'elles occupent des niveaux intermédiaires. Les scientifiques connaissent des trajectoires plus rapides, comme en témoigne le ratio PU & DR / MCF & CR (respectivement professeur des universités, directeur de recherche, maître de conférence et chargé de recherche), plus important dans leur cas que dans celui des littéraires. Les ancien-ne-s scientifiques sont aussi plus souvent professeur-e-s en CPGE (Classe préparatoire aux grandes écoles), eu égard au nombre plus élevé de CPGE scientifiques (Baudelot et *al.*, 2003). Les ancien-ne-s élèves sont relativement peu nombreux.ses à être devenu-e-s PRAG (professeur agrégé dans l'enseignement supérieur) – et les différences entre scientifiques et littéraires sont dans ce cas relativement faibles.

2- Les parcours bifurquant vers des « routes secondaires » en termes de prestige et de système scolaire. Ils sont essentiellement tournés vers l'enseignement en lycée, voire le collège, et composent 13,6 % de l'ensemble des itinéraires. Ce nombre relativement faible d'enseignant-e-s du secondaire parmi nos enquêté-e-s conduit à relativiser largement les discours médiatiques alarmistes sur le déclassement normalien – incarné par la figure de l'ancien.ne normalien.ne coincé-e en collège ou en lycée – régulièrement pointé dans certains médias.

3- Les parcours en « déviations » de la voie royale menant vers des secteurs professionnels de haut niveau, mais en dehors du secteur de l'enseignement. Ils composent 12 % de l'ensemble des itinéraires étudiés. Ces normalien-ne-s en « *déviations* » sont plus souvent littéraires que scientifiques (Bataille, 2013).

4- Les parcours de « sorties de route » concernent des personnes aux devenir professionnels très atypiques et hétéroclites (prêtre, artisan-ne-s, retraitées de l'Education nationale...). Ils sont relativement peu nombreux (moins de 2 %). Concernant trop peu d'effectifs et étant trop disparate pour produire des résultats significatifs et interprétables, le sous-groupe des personnes en « sortie de route » a été écarté du modèle.

Sur la base de cette typologie, notre variable dépendante comportera quatre modalités, relatives au fait d'avoir accédé aux « sommets de la voie royale » (*SVR*), de se situer à un des niveaux intermédiaires de la « voie royale » (*VR*), d'avoir bifurqué durablement vers des « routes secondaires » (*RS*) ou d'avoir « dévié » totalement de la voie royale (*DEV*) et d'occuper une profession intellectuelle supérieure hors du champ académique. La modalité *VR (voie royale)*, la plus courante au sein de notre population, constituera notre modalité de référence.

Par ailleurs, précisons que si l'on explore les spécialisations disciplinaires, en considérant les six grandes filières du concours d'entrée (Langues, Lettres et Sciences humaines pour les littéraires ; Sciences de la Vie, Physique et Mathématiques pour les scientifiques), de légères variations intra-littéraires et intra-scientifiques s'esquissent.

L'impact des filières du concours d'entrée sur le devenir professionnel est non significatif au seuil de 10 % pour les littéraires. Pour les scientifiques, les ancien·ne·s élèves de Sciences de la vie se distinguent par leur forte propension à occuper un poste dans le secondaire (25 %).

Reste qu'hormis cette différence importante, les tendances observées chez les normalien·ne·s ayant intégré l'École normale par cette filière particulière restent relativement semblables à celles observées chez leurs camarades physicien·ne·s et mathématicien·ne·s. Une très faible proportion d'entre eux et elles ont ainsi emprunté une « déviation » (7 %), et une proportion plus importante que la moyenne occupe un poste supérieur dans la hiérarchie académique (23 %). Pour ces différentes raisons, nous conserverons, dans cet article, la distinction binaire, certes un peu simple mais efficace, entre « littéraires » et « scientifiques ».

2.2 Quels éléments structurent les processus d'orientation des carrières professionnelles ?

Le but de notre analyse sera de montrer quelles variables participent à l'orientation des parcours, après la sortie de l'ENS, vers ces grands « types » de devenirs professionnels. Ces variables peuvent être regroupées en différents ensembles, qui seront successivement introduits dans nos modèles.

Le premier groupe de variables introduites dans le premier modèle (**Modèle 1**) sera principalement constitué du sexe et de l'origine sociale. Il renverra à certaines des causes « archéologiques » expliquant la situation professionnelle au moment de l'enquête. Pour l'origine sociale, nous empruntons l'indicateur générationnel utilisé par H. Le Bras dans son analyse des familles des polytechniciens (Le Bras, 1983), reprise par la suite par M. Ferrand et *al.* (1999). On distinguera ainsi :

- les individus provenant de familles fortement dotées, où l'on trouve, à la génération des parents et des grands parents, au moins deux ascendants masculins ayant appartenu aux classes dominantes ;
- les individus provenant de familles en ascension, où seul le père appartenait aux classes dominantes ;
- les individus provenant de familles faiblement dotées où, dans les deux dernières générations, aucun des ascendants masculins n'appartenait aux classes dominantes.

La position sociale des pères et grands-pères a été saisie à travers leur profession et leur niveau de diplôme. Les ascendants masculins ayant exercé une profession libérale, ayant occupé une position professionnelle de cadre supérieur dans le public et le privé, ou une position professionnelle aux niveaux relativement supérieurs de l'enseignement et de la recherche (université, instituts publics de recherche, CPGE, lycées généraux) ont été codés comme ayant appartenu aux classes dominantes. Les variables de ce premier ensemble « archéologique » constitueront les seules variables indépendantes introduites dans notre premier modèle (**Modèle 1**).

À ces deux variables, nous avons également rajouté une variable relative à l'année de promotion. Bien que cette dernière variable ne se situe pas au même niveau que les deux autres, elle paraissait néanmoins intéressante à prendre en compte afin de neutraliser les éventuelles différences de devenir professionnels liées à la durée de la carrière professionnelle. Cette dernière variable sera également catégorielle et à trois modalités correspondant chacune à trois groupes de promotions (1981-82, 1983-85, 1986-87).

Seront ensuite successivement introduits deux ensembles supplémentaires de variables visant à « contrôler » l'incidence de l'origine sociale et du sexe sur les devenir professionnels de nos enquêté·e·s.

Puis nous introduirons un premier ensemble de variables de contrôle renvoyant au parcours de formation (**Modèle 2**). Il concerne le niveau de diplôme atteint et le fait d'avoir suivi une formation dans une autre grande école francilienne. Ces deux variables ont chacune deux modalités : le fait d'avoir ou pas atteint un niveau supérieur à bac + 5 pour celle concernant les diplômes ; le fait d'avoir ou pas effectué une formation dans une grande école francilienne autre que l'ENS.

Un dernier ensemble de variables sera enfin introduit pour contrôler l'incidence de l'origine sociale, mais surtout du genre, à l'aune de certains éléments relevant de la configuration conjugale dans laquelle se trouvent les répondant·e·s au moment de l'enquête. Ce dernier ensemble comporte une variable relative à la répartition des rôles socio-sexués au sein du couple. Cette variable a deux modalités et renseigne le fait que la personne interrogée occupe ou pas une position relativement supérieure à son (ou sa) potentiel·le conjoint·e – soit le fait qu'elle occupe la position de « pourvoyeur principal » au sein de son couple. Cette position est saisie à travers la profession occupée au moment de l'enquête par le ou la conjoint·e, et ce qu'elle traduit de la position dans la hiérarchie professionnelle et du niveau de rémunération. Par ailleurs, nous introduirons également, dans ce dernier ensemble, une variable relative au nombre d'enfants, construite comme catégorielle et à trois modalités (« pas d'enfant », « un ou deux enfants », « trois ou plus »). Ce dernier ensemble de variables sera introduit en plus des deux autres pour construire notre troisième modèle (**Modèle 3**).

Précisons par ailleurs que les modèles ainsi construits seront appliqués séparément aux littéraires puis aux scientifiques, tant les logiques qui sous-tendent les parcours professionnels des ancien·ne·s élèves des deux grands ensembles disciplinaires se distinguent.

3 | Après l'ENS, certaines inégalités de genre et d'origine sociale se recomposent

Avant d'entrer plus précisément dans la présentation des résultats obtenus grâce aux modèles, il est utile d'analyser les tris croisés de chacune des variables qui seront successivement introduites dans nos modèles. Il s'agira ainsi, dans un premier temps, d'esquisser quelques tendances relatives aux inégalités structurant les devenir professionnels parmi

nos enquêté-e-s, avant d'explorer plus avant la dynamique des parcours dont ces grandes tendances sont la cristallisation.

3.1 Des devenirs professionnels inégaux

À partir de ce premier ensemble de tris croisés (**Tableaux 2 et 3**), on s'aperçoit que les devenirs professionnels des normalien-ne-s sont pour partie structurés par d'importantes inégalités « archéologiques », relatives au sexe et à l'origine sociale.

Tableau 2. Les devenirs professionnels des normalien-ne-s littéraires sous l'angle du genre, de l'origine sociale et de la formation (% colonnes)

		Sommets de la Voie Royale	Voie Royale		Routes secondaires	Déviations
		PU & DR	MC & CR	CPGE	Ens. second.	Autres prof. intel.
Sexe***1	Femme	32,5	59,1	58,8	71,9	46,9
	Homme	67,5	40,9	41,2	28,1	53,1
Origine sociale***	Faiblement doté	25,0	26,4	17,6	43,8	6,2
	En ascension	30,0	36,8	41,2	21,9	21,9
	Fortement dotée	37,5	28,7	29,4	31,2	68,8
Formation autre GE***	Autre grande école (Paris)	20,0	6,8	0,0	6,2	43,8
Dernier diplôme***	>Bac+5	97,5	88,6	35,3	9,4	16,1
	≤Bac+5	2,5	11,4	64,7	90,6	83,9
Status Conjoint***	Autre	40,0	70,5	47,1	84,4	59,4
	Pourvoyeur principal	60,0	29,5	52,9	15,6	40,6
Nombre Enfants*	Aucun	20,0	22,7	17,6	32,3	37,5
	1 ou 2	57,5	56,8	58,8	35,5	25,0
	3 et plus	22,5	20,5	23,5	32,3	37,5
Total (effectifs)		40	88	17	32	32

Lecture : 67,5 % des littéraires interrogé-e-s occupant, au moment de l'enquête, un poste de PR ou de DR étaient des hommes, et 32,5 % des femmes.

1: Dans ce tableau et le suivant, le nombre d'étoiles indique la force du lien statistique à l'aune du test du χ^2 : *, significatif à 90 % ; **, significatif à 95 % ; ***, significatif à 99 %.

Tableau 3. Les devenir professionnels des normalien-ne-s scientifiques sous l'angle du genre, de l'origine sociale et de la formation (% colonnes)

		Sommets de la Voie Royale	Voie Royale		Routes secondaires	Déviations
		PU & DR	MC & CR	CPGE	Ens. second.	Autres prof. intel.
Sexe***	Femme	12,5	42,9	40,0	56,0	17,6
	Homme	87,5	57,1	60,0	44,0	82,4
Origine sociale*	Faiblement doté	18,2	30,6	44,4	36,0	23,5
	En ascension	30,9	24,5	27,8	32,0	23,5
	Fortement dotée	41,8	36,7	22,2	16,0	41,2
Formation autre GE***	Autre grande école (Paris)	1,8	2,0	3,6	0,0	29,4
Dernier diplôme***	> Bac+5	96,4	89,8	36,4	12,0	70,6
	≤ Bac+5	3,6	10,2	63,6	88,0	29,4
Status Conj.***	Autre	39,3	83,7	61,8	80,0	64,7
	Pourvoyeur principal	60,7	16,3	38,2	20,0	35,3
Nombre Enfants	Aucun	21,8	16,3	9,1	32,0	12,5
	1 ou 2	49,1	49	41,8	32,0	43,8
	3 et plus	29,1	34,7	49,1	36,0	43,8
Total (effectifs)		56	49	55	25	17

Lecture : 87,5 % des scientifiques interrogé-e-s occupant, au moment de l'enquête, un poste de PU ou de DR étaient des hommes, et 12,5 % des femmes.

Signes : PU : professeur d'université ; DR : directeur de recherche ; MC : maître de conférence ; CR : chargé de recherche ; CPGE : classe préparatoire aux grandes Ecoles.

Source : Enquête ENS P. Bataille.

Premièrement, concernant les inégalités sexuées de carrières, chez les littéraires comme chez les scientifiques, on retrouve une proportion plus importante de femmes parmi nos enquêté-e-s qui ont bifurqué vers le secondaire. Dans les deux cas, elles sont également sous-représentées aux sommets de la voie royale. Chez les scientifiques, on note également qu'une forte proportion d'anciennes élèves s'est orientée vers le professorat en CPGE.

Ces résultats montrent que, malgré leur titre scolaire prestigieux, les normaliennes n'échappent pas aux tendances lourdes qui structurent les espaces professionnels de l'enseignement secondaire et du champ académique. En effet, leur sous-représentation aux plus hauts niveaux de la hiérarchie universitaire est à l'image des difficultés importantes que rencontrent les femmes dans l'accès aux grades de « *professeur des universités* » (Delavault et al., 2002) et de « *directeur de recherche* » (CNRS, Mission pour la place des femmes, 2004). D'ailleurs, se recomposent ici certaines différences entre scientifiques et littéraires semblables à celles observées au niveau de l'ensemble des enseignant-e-s-chercheur-e-s (Latour et Le Feuvre, 2006) : pour les normaliennes scientifiques, les chances d'accéder aux sommets de la hiérarchie académique par rapport aux normaliens des mêmes filières (1 sur 5) sont moindres que celles des normaliennes littéraires par rapport aux normaliens littéraires (1 sur 3).

De même, concernant l'accès à l'enseignement en CPGE, on retrouve ici les tendances esquissées par M. Cacouault-Bitaud (Cacouault-Bitaud, 1999). Représentant un débouché prestigieux et surtout assez rare pour les brillants étudiants de lettres, les classes d'enseignement post-bac apparaissent fortement investies par les normaliens littéraires, aux dépens des normaliennes. Du côté des scientifiques, le nombre de postes à l'université ou dans les instituts de recherche publics et le nombre de CPGE étant plus importants, la pression sur les places d'enseignant-e-s de chaire supérieure est moindre – et de tels postes semblent ainsi plus accessibles aux normaliennes.

Deuxièmement, s'agissant des inégalités de carrière sous l'angle de l'origine sociale, il apparaît ici que les ancien-ne-s élèves issu-e-s des familles les moins dotées sont également plus fortement représenté-e-s dans les postes intermédiaires de la hiérarchie académique. Du côté des scientifiques, la différence se situe au niveau de l'enseignement en CPGE : ainsi, près d'un tiers des ancien-ne-s élèves scientifiques issu-e-s des familles les moins dotées occupent des postes d'enseignants en CPGE. Par ailleurs, les ancien-ne-s élèves issu-e-s des familles les moins dotées de notre échantillon sont, une trentaine d'années après leur intégration, largement sous-représenté-e-s parmi les professeurs d'université et les directeurs de recherche.

Du côté des littéraires, les ancien-ne-s élèves issu-e-s des familles les moins dotées en capitaux scolaires et culturels représentent 43,8 % des ancien-ne-s élèves qui occupent un poste d'enseignant dans le secondaire. Mais surtout, pour voir se dessiner plus nettement les inégalités de carrières professionnelles en fonction de l'origine sociale chez les littéraires, il faut regarder du côté des élèves « en déviation ». Parmi les littéraires, les enquêté-e-s issu-e-s de familles dotées en capitaux plus anciens sont ainsi beaucoup plus nombreux-x-ses à avoir dévié de la voie royale pour investir des professions intellectuelles supérieures hors de l'enseignement et de la recherche. Ce petit groupe est ainsi composé à près de 70 % d'élèves issu-e-s de familles fortement dotées (Bataille, 2013).

Par ailleurs, on voit ici que les croisements du devenir professionnel avec chacune des autres variables que nous allons utiliser dans nos modèles sont, dans tous les cas, significatifs. Tout d'abord, parmi les littéraires, le nombre moyen d'enfants varie significativement selon

le groupe professionnel. Cette différence entre groupes professionnels est principalement due au taux d'anciens élèves ayant suivi une carrière professionnelle « en déviation ». Ils se singularisent par une forte proportion d'individus parents de famille nombreuse (trois enfants et plus) et d'individus sans enfant. La tendance des littéraires « en déviation » à avoir eu au moins trois enfants peut s'expliquer par leur origine sociale privilégiée. On peut ainsi faire l'hypothèse qu'étant principalement issue-es des familles héritières sur au moins deux générations, les normalien-ne-s littéraires « en déviation » sont porteu-rs-ses de modèles familiaux plus proches des milieux qui cumulent d'importants capitaux culturels et économiques – alliant chef de famille « *qui gagne* » et nombre d'enfants relativement plus élevé que la moyenne nationale (Gadéa et Marry, 2000). A l'inverse, chez les ancien-ne-s élèves littéraires évoluant dans le champ académique – qui se recrutent davantage chez les fractions de l'espace social relativement plus dotées en capitaux scolaires qu'en capitaux économiques –, le nombre moyen d'enfants par individu est plus proche de la moyenne nationale (entre un et deux enfants).

Quant à la proportion plus importante de normalien-ne-s littéraires sans enfant dans ce sous-groupe « en déviation », il faut prendre en compte certaines différences sexuées qui n'apparaissent pas ici. Les normaliennes qui investissent les espaces professionnels de la haute administration ou de l'entreprise sont plus souvent célibataires (et donc sans enfant) que les anciennes élèves restées dans les domaines de l'enseignement et la recherche. Elles sont également plus souvent célibataires que leurs camarades hommes ayant emprunté une carrière professionnelle « en déviation ». Les recherches menées sur la féminisation de la haute administration montre que les femmes font face, dans ces espaces professionnels, à des modèles d'insertion professionnelle plus androcentrés que ceux à l'œuvre dans l'espace académique (Bereni *et al.*, 2011). Et l'on peut penser que cette double spécificité (fort taux de célibat et importante proportion à ne pas avoir d'enfant) révèle que, pour investir ce type de carrière professionnelle, les normalien-ne-s littéraires ont dû connaître des parcours conjugaux moins « *apaisés* » et marqués par d'importantes ruptures au niveau familial, plus proches de ceux des « *pionnières* » investissant les bastions masculins (Marry, 2004, p.189-195).

En outre, il apparaît que l'accès à un poste aux « sommets de la voie royale » s'accompagne plus souvent d'une alliance conjugale avec une personne occupant un statut socio-professionnel relativement moins prestigieux. Les personnes se situant aux « sommets de la voie royale » sont ainsi plus souvent en couple avec un-e conjoint-e occupant un statut socio-professionnel relativement inférieur au leur.

3.2 La classe et le genre structurent les processus de développement des parcours professionnels

Comme cela apparaît dans les tableaux précédents, les « inégalités archéologiques » grèvent fortement les devenirs professionnels de nos enquêté-e-s. Mais les tris croisés tendent à fournir une image très statique de ces inégalités. Celles-ci rendent difficilement compte

du caractère processuel de cette différenciation des parcours professionnels. En effet, alors que les analyses bivariées superposent les effets des différentes variables « indépendantes » et peinent à rendre compte des articulations entre les différents niveaux des parcours individuels (de la naissance au devenir professionnel, en passant par le parcours scolaire), les analyses multivariées permettent au contraire de rendre compte de leurs effets « simultanés » dans la logique du « *toutes choses égales par ailleurs* » (Bond, 2012, p. 623).

Comme nous l'avons indiqué précédemment, notre principal objectif est d'analyser comment certaines inégalités « archéologiques » s'articulent avec les différents événements qui jalonnent les séquences des itinéraires de nos enquêtés, au-delà de leur réussite au concours d'entrée de l'ENS. Aussi, nous ne représenterons dans nos tableaux (**Tableaux 4 et 5**) que les *odds ratio*³ relatifs aux modalités des variables « sexe » et « origine sociale ». Il s'agit de rendre compte de la manière dont ils évoluent dès lors que l'on introduit un contrôle pour le parcours de formation (**Modèle 2**) et pour la situation familiale au moment de l'enquête (**Modèle 3**).

Tableau 4. Régressions logistiques quant aux devenirs professionnels des littéraires (*odds ratio*)

		Modèle 1 (Archéologiques)			Modèle 2 (Archéologiques + formation)			Modèle 3 (Archéologiques + formation + situation familiale)		
		SVR	RS	DEV	SVR	RS	DEV	SVR	RS	DEV
Sexe (ref. Femmes)	Homme	2,4**1	ns	ns	2,3*	ns	ns	ns	ns	0,2*
Or. Soc. (ref. Faib. dotées)	En Ascension	ns	0,4*	ns	ns	0,2**	ns	ns	0,2**	ns
	Fort. Dotées	ns	ns	20,4***	ns	ns	68,7***	ns	ns	61,6***

Signes : SVR : sommet de la voie royale. RS : routes secondaires. DEV. : Déviations.

Lecture : Sans contrôle pour la formation ou la position occupée au sein du couple mais avec un contrôle pour l'origine sociale et la promotion (Modèle 1), par rapport aux normaliennes des mêmes filières, les normaliens littéraires ont 2,4 fois plus de chances d'occuper, au moment de l'enquête, une position professionnelle au sommet de la hiérarchie académique plutôt qu'une position intermédiaire au sein de l'espace académique.

¹ : Dans ce tableau et le suivant, le nombre d'étoiles indique la force du lien statistique : *, significatif à 90 % ; **, significatif à 95 % ; ***, significatif à 99 %. Les *odds* non-significatifs sont représentés par la mention « ns ».

Source : Enquête ENS, P. Bataille.

3. Il s'agira ici d'*odds ratio* « ajustés », estimés à partir de l'exponentielle des coefficients de corrélation calculés grâce à des régressions linéaires multinomiales effectuées respectivement pour les littéraires et les scientifiques.

Pour chacun de ces différents modèles sont rapportés, dans chaque colonne, les *odds ratio* correspondant à l'une des modalités de la variable dépendante par rapport à la modalité de référence – soit occuper une position professionnelle intermédiaire sur la « voie royale » (principalement MCF, ou un post en CPGE) au moment de l'enquête. Dans la première colonne, on trouvera ainsi, pour chacun des trois modèles, une appréciation des chances relatives d'avoir accédé aux sommets de la voie royale plutôt que d'être resté aux niveaux relativement inférieurs de cette voie. Dans la deuxième colonne figurera une appréciation des rapports de chance d'avoir suivi une route secondaire (RS) plutôt que la voie royale selon le sexe et l'origine sociale et, dans la troisième colonne, une appréciation des rapports de chances d'avoir dévié (DEV) plutôt que d'avoir perduré dans la voie royale.

Tableau 5. Régressions logistiques quant aux devenirs professionnels des scientifiques (odds ratio)

		Modèle 1 (Archéologiques)			Modèle 2 (Archéologiques + formation)			Modèle 3 (Archéologiques + formation + situation familiale)		
		SVR	RS	DEV	SVR	RS	DEV	SVR	RS	DEV
Sexe (ref. Femme)	Homme	4,8***	ns	3,4*	4,1***	ns	ns	ns	ns	ns
Or. Soc. (Réf. Faib. dotées)	En Asc.	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns	ns
	Fort. Dotées	3,3***	ns	ns	ns	ns	ns	3,1*	ns	5,3*

Signes : SVR : sommet de la voie royale. RS : routes secondaires. DEV : Déviations.

Lecture : Sans contrôle pour la formation ou la position occupée au sein du couple mais avec un contrôle pour l'origine sociale et la promotion (Modèle 1), par rapport aux normaliennes des mêmes filières, les normaliens scientifiques ont 4,8 fois plus de chance d'occuper, au moment de l'enquête, une position professionnelle au sommet de la hiérarchie académique plutôt qu'une position intermédiaire au sein de l'espace académique.

Source : Enquête ENS, P. Bataille.

Il apparaît très clairement que, dans le cas des littéraires, c'est avant tout l'origine sociale qui oriente la trajectoire de certain·e·s des ancien·ne·s élèves vers une « déviation » de la voie royale. Après l'analyse des tris croisés, qui soulignait la même surreprésentation d'ancien·ne·s élèves détenteurs ou détentrices de capitaux familiaux anciens parmi les normalien·ne·s « en déviation », on aurait pu penser que cette origine sociale plutôt favorisée se traduirait par des choix d'orientation spécifiques en termes de formation. Il apparaît ici, grâce au **Modèle 2**, que dans le cas des littéraires et à trajectoire de formation semblable, une origine sociale élevée augmente très nettement le rapport de chance d'avoir connu un itinéraire professionnel en « déviation » (*odds ratio* = 68,7***).

Ainsi, au-delà des différences liées à la formation (par exemple l'efficacité des réseaux d'ancien-ne-s élèves ou l'intégration d'un « esprit de corps » particulier), il apparaît que dans ces cas, ce sont *in fine* les caractéristiques familialement constituées qui semblent prédisposer certain-e-s des enquêté-e-s à dévier de « la voie royale » normalienne.

Toujours chez les littéraires, on peut faire le même type d'analyse concernant les chances d'accès aux premières marches de la voie royale par rapport aux chances de suivre durablement une « route secondaire ». Même avec un contrôle pour le parcours de formation (**Modèle 2**), il apparaît que les enquêté-e-s issu-e-s des familles « en ascension » ont davantage de chances que ceux et celles issu-e-s de familles les plus modestes de notre population de ne pas emprunter durablement un itinéraire professionnel dans le secondaire (*odds ratio* = 0,2**). Même quand les ancien-ne-s élèves des ENS ont suivi des parcours de formations semblables, leur origine sociale a néanmoins une influence significative sur la manière dont ils et elles tirent avantage de leurs prestigieux titres scolaires. Par ailleurs, notons également que le type de famille d'origine ne semble pas avoir d'influence sur le fait d'accéder plus rapidement à un poste de PU ou de DR.

Chez les scientifiques, les inégalités en termes d'origine sociale s'organisent différemment. C'est au niveau de la comparaison entre les niveaux professionnels intermédiaires de la « voie royale » et les « sommets » de la voie royale que les différences d'origine sociale sont significatives. À la différence des littéraires, il apparaît ici que ces inégalités sont médiatisées par la formation. En effet, dès lors que l'on introduit un contrôle pour le niveau de diplôme atteint et la formation en parallèle dans une autre grande école parisienne (**Modèle 2**), l'effet de l'origine sociale disparaît complètement. Ainsi, c'est durant la période de formation que semble se situer le point de bifurcation à l'origine des différenciations des trajectoires professionnelles au sein de « la voie royale » en fonction de l'origine sociale des élèves.

D'une manière générale, chez les littéraires comme chez les scientifiques, ces résultats quant à la différenciation des parcours entre ancien-ne-s élèves d'une même école en fonction de leur origine sociale viennent confirmer des tendances déjà esquissées dans certains travaux (Marry et Jonas, 2005), mais encore peu systématisées. Ils montrent ainsi que l'intégration d'une même grande école laisse largement « *inachevé* » le « *comblement* » des « *écarts sociaux* » entre les différents élèves (Lambert, 2010). Tant dans leur choix d'orientation que dans les usages sociaux des titres scolaires obtenus, les séquences des itinéraires des ancien-ne-s élèves en aval de l'intégration semblent encore largement porter la marque des différences d'origine sociale des élèves.

Quant aux inégalités de carrière professionnelle en termes de genre, c'est principalement au niveau des différences intra « voie royale » qu'elles sont les plus fortes, et ceci indépendamment de la filière d'études. La variable « sexe » semble donc avoir un impact particulièrement important dans la rapidité des carrières qui se maintiennent sur la voie royale, et un impact plus faible dans le cas des « déviations » ou des bifurcations vers le secondaire. Dans les deux cas, même à trajectoire de formation semblable

(**Modèle 2**), les différences d'avancement des hommes et des femmes sur la voie royale restent significatives. En revanche, dès lors que l'on introduit un contrôle quant à la position relative occupée au sein du couple, ces différences d'avancement disparaissent complètement dans les deux cas (**Modèle 3**).

Par ailleurs, le nombre d'enfants ne semble pas avoir d'influence significative une fois les différents contrôles effectués. Quant aux inégalités de genre, le rôle occupé dans la sphère conjugale vis-à-vis du ou de la potentiel·le conjoint·e apparaît ici déterminant.

Les résultats obtenus grâce au **Modèle 3** semblent aller dans le sens des travaux menés par N. Le Feuvre et N. Lapeyre quant à la féminisation des professions supérieures (Lapeyre et Le Feuvre, 2004 ; Le Feuvre, 2005). Ils révèlent qu'à niveau de diplôme égal, l'avancement de la carrière des hommes est favorisé par leur inscription dans une configuration conjugale « traditionnelle » (où ils occupent une position socioprofessionnelle relativement plus élevée que celle de leur conjointe). En revanche, il apparaît ici que lorsque les femmes s'inscrivent dans des configurations conjugales atypiques (« inversées » – où elles occupent une position socioprofessionnelle relativement plus élevée que celle de leur conjoint – ou « homogames » – où elles occupent une position socioprofessionnelle relativement semblable à celle de leur conjoint), leurs trajectoires professionnelles tendent à s'aligner sur le même rythme que celles de leurs anciens condisciples masculins.

Conclusion

Dans un article récent, J. Cayouette-Rambière souligne que les trente dernières années ont été marquées, en France, par la montée d'un phénomène de « *scolarisation totale* », où « *l'école a pénétré tous les groupes sociaux, s'impos[ant] comme forme sociale dominante et constitu[ant] une grille de lecture à partir de laquelle la vie de tous les individus est désormais perçue* » (Cayouette-Rambière, 2014, p. 7). L'ampleur prise, durant les années 2000, par les débats autour de la question des quotas de boursiers aux grandes écoles ou des programmes visant à « *diversifier* » le recrutement des élites scolaires sur le modèle des « *conventions Science-Po* », procède de ce « *processus d'expansion scolaire* » (Cayouette-Rambière, 2014, p. 7). Il entretient l'idée que seuls la réussite scolaire et l'accès aux filières les plus sélectives déterminent le devenir des élèves.

Nos résultats permettent d'établir qu'en effet, l'accès à une grande école comme l'École normale supérieure offre une certaine garantie en termes de devenir professionnel (comme en témoigne le très faible nombre de « sorties de route »). Mais notre approche longitudinale et processuelle se révèle un précieux outil pour prendre un recul nécessaire par rapport à cette grille de lecture purement scolaire des inégalités sociales et de leur reproduction qui informe le débat public et scientifique.

D'une part, le point de vue longitudinal montre que l'intégration d'une même filière élitaine est loin de gommer le poids des différences d'origine sociale entre élèves. Qu'elles se manifestent au niveau du choix de parcours de formation ou au niveau du choix de carrière professionnelle, les inégalités liées à l'origine sociale se recomposent de façon significative.

D'autre part, l'approche processuelle, plus particulièrement, permet de montrer combien certaines inégalités (de sexe notamment) semblent se réactualiser et s'amplifier au fur et à mesure que le parcours de vie progresse. Ainsi, comme nous l'avons vu, ce sont les différences en termes de configurations conjugales qui semblent déterminer fortement les inégalités genrées des devenir professionnels de nos enquêté·e·s, surtout dans la sphère académique.

Cette approche processuelle permet d'établir que les périodes de socialisation primaires (familiales et scolaires) participent indubitablement à l'orientation du cours des itinéraires individuels ; pour autant, on ne saurait négliger l'effet déterminant de certaines socialisations secondaires (ici l'exemple de la socialisation conjugale) qui peuvent également peser sur l'orientation des parcours de vie. Et cette approche de permettre *in fine* de replacer l'intégration d'une grande école dans le cours de la vie de ceux et celles qui l'intègrent. Elle souligne en effet qu'une telle expérience de sélection/socialisation peut, d'une part, avoir un caractère peut-être moins « total » que ce qu'elle a pu être auparavant (Faguer, 1991), dans un contexte où la reproduction des inégalités et les voies d'accès aux sommets de la hiérarchie sociale prennent des formes toujours plus complexes ; d'autre part, et surtout, qu'elle déborde largement le strict cadre scolaire.

■ Bibliographie

- Albouy V. et Wanecq T. (2003), « Les inégalités sociales d'accès aux grandes écoles », *Economie et statistique*, n° 361, pp. 27-52.
- Barbé A. et Luc J.-N. (1982), *Des Normaliens. Histoire de l'École normale supérieure de Saint-Cloud*, Paris, Presses de Sciences-Po.
- Bataille P. (2013), « Mythe et réalités sociales du « dévoiement » des normaliens. L'exemple des École normales supérieures de Fontenay-aux-Roses, Saint-Cloud et Lyon (1981-1987) », *Formation Emploi*, n° 121, pp. 107-126.
- Baudelot C., Raux H., Ritz O. et Vinh J. (2005), « Que deviennent les normaliens à la sortie de l'école ? », *Bulletin de l'Association des Anciennes Elèves de l'ENS*, Supplément Historique.

-
- Baudelot C., Dethare B., Hérault D., Lemaire S. et Rosenwald F. (2003), « Les classes préparatoires aux grandes écoles : évolutions sur vingt-cinq ans », *Les dossiers évaluations et statistiques*, 146, DEPP.
- Bauer M., Bertin-Mouroit B. et Laval C. (1994), *Les énarquesses en entreprises. Étude sociologique sur les femmes devenues cadres d'entreprise de 1960 à 1990*, Paris, CNRS/ Boyden.
- Bauer M., Bertin-Mouroit B. et Laval C. (1997), *EN : est-elle une business school ? Etudes sociologiques sur les Enarques devenus cadres d'entreprise de 1960 à 1990*, Paris, L'Harmattan.
- Beaud S. et Convert B. (2010), « 30 % de boursiers en grande école... et après ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 183, pp. 4-13.
- Bereni L., Marry C., Pochic S. et Revillard A. (2011), « Le plafond de verre dans les ministères : regards croisés de la sociologie du travail et de la science politique », *Politiques et management public*, 28, n° 2.
- Bond M. (2012), « The Bases of Elite Social Behaviour: Patterns of Club Affiliation among Members of the House of Lords », *Sociology*, 46, n° 4, pp. 613-632.
- Bourdieu P. (1989), *La Noblesse d'État*, Paris, Éditions de Minuit.
- Cacouault-Bitaud M. (1999), « Les professeurs femmes des classes post-bac en France : polyvalence des titres chez les enseignants du secondaire et promotion vers le supérieur », in *Les femmes et l'Université dans les pays de la Méditerranée* (dir.), Le Feuvre N., Membrado M., et Rieu A, Toulouse, Presses de l'université de Toulouse-Le Mirail, pp. 153-167.
- Cayouette-Remblière J. (2014), « Lorsque leurs dispositions sociales placent les élèves de classes populaires en position minoritaire. Analyse de la formation des inégalités sociales de réussite scolaire en France », *Initio*, 1(4), mis en ligne le 1^{er} septembre 2014 : http://www.initio.fse.ulaval.ca/fichiers/site_initio/documents/volume_1_numero_4/Cayouette_INITIO_no.4_ete_2014.pdf
- Chatzis K. et Ribeill G. (2005), « L'espace des carrières des ingénieurs de l'équipement dans le public et le privé (1800-2000) », *Revue française d'administration publique*, 4, n° 116, pp. 651-670.
- CNRS (Mission pour la place des femmes) (2004), *Les Femmes dans l'histoire du CNRS*, Paris, CNRS.
- Coninck (de) F. et Godard F. (1990), « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation : les formes temporelles de la causalité », *Revue Française de Sociologie*, 31, n° 1, pp. 23-53.

- Darmon M. (2013), *Classes préparatoires: La fabrique d'une jeunesse dominante*, Paris, La Découverte.
- Delavault H., Boukhobza N., Hermann C. et Konrad C. (2002), *Les enseignantes chercheuses à l'Université ; demain la parité*, Paris, L'Harmattan.
- Denord F., Lagneau-Ymonet P. et Thine S. (2011), « Le champ du pouvoir en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 190, pp. 24-57.
- Desjardins J. (2005), « L'analyse de régression logistique », *Tutorial in quantitative methods for psychology*, 1, n° 1, pp. 35-41.
- Eymeri J.-M. (2001), *La fabrique des énarques*, Paris, Economica.
- Faguer J.-P. (1991), « Les effets d'une "éducation totale" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 86, pp. 25-43.
- Ferrand M., Imbert F. et Marry C. (1999), *L'excellence scolaire : une affaire de famille*, Paris, L'Harmattan.
- Gadéa C. et Marry C. (2000), « Les pères qui gagnent. Descendance et réussite professionnelle chez les ingénieurs », *Travail, genre et sociétés*, n° 3, pp. 109-136.
- Lambert A. (2010), « Le comblement inachevé des écarts sociaux. Trajectoire et devenir professionnels des élèves boursiers d'HEC et de l'ESSEC », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 183, pp. 106-124.
- Lapeyre N. et Le Feuvre N. (2004), « Concilier l'inconciliable ? Le rapport des femmes à la notion de "conciliation travail-famille" dans les professions libérales en France », *Nouvelles Questions Féministes*, 23, n° 3, pp. 42-58.
- Latour E. et Le Feuvre N. (2006), « Les carrières universitaires françaises à l'épreuve du genre », in *Parcours de femmes à l'Université. Perspectives internationales* (dir.), Ollagnier E. et Solar C., Paris, L'Harmattan, pp. 159-188,
- Lazuech G. (2000), « Recruter, être recruté : l'insertion professionnelle des jeunes diplômés d'écoles d'ingénieurs et de commerce », *Formation Emploi*, n° 69, pp. 5-19.
- Le Bras H. (1983), « Les origines d'une promotion de Polytechniciens », *Population*, 38, n° 3, pp. 491-502.
- Le Feuvre N. (2005), « La féminisation des professions masculines : enjeux sociaux et approches sociologiques », in *L'inversion du genre : Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement* (dir.) Guichard-Claudic Y., Kergoat D. et Vilbrod A., Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 307-324
- Marry C. (2004), *Les femmes ingénieurs, une révolution respectueuse*, Paris, Belin.
- Marry C. et Jonas I. (2005), « Chercheuses entre deux passions », *Travail, genre et sociétés*, n° 14, pp. 69-88.

Oger C. (2008), *Le façonnage des élites de la République. Culture générale et haute fonction publique*, Paris, Presses de Sciences-Po.

Pavis F. (2013), « Les anciens élèves des sections économiques de l'ENSET/ENS Cachan : quel devenir professionnel ? (promotions 1975-1995) », in *L'ENS Cachan. Le siècle d'une grande école pour les sciences, les techniques, la société* (dir.), Le Bot F., Albe V., Bodé G., Brucy G. et Chatel E., Rennes, PUR, pp. 197-216.

Saint-Martin (de) M. (2005), « Méritocratie ou cooptation ?, La formation des élites en France », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n° 39, pp. 57-66.

Sirinelli J.-F. (1988), *Génération intellectuelle: khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard.